

Mort à la République d'exécution d'Iran !

à la mémoire de deux héros libres-penseurs, Yousef Mehrad et Sadrollah Fazeli Zare

Rassemblement, Samedi 20 mai, 14h30
Statue du Chevalier de la barre, Squarre Nadar, Montmartre
(1 Rue Saint-Éleuthère, 75018 Paris)

Le 16 septembre 2022, une révolution a débuté en Iran. Les femmes, la jeunesse, la population se sont levées pour exiger la liberté de vivre, tout simplement, sans obligation morale archaïque, en parfaite égalité entre les hommes et les femmes.

La réponse de la République islamique à cette explosion de liberté est brutale et féroce. En plus de la répression sauvage contre les manifestations, la peine de mort tourne à plein régime. Au moins 290 personnes ont été exécutées depuis le 1er janvier, soit en moyenne plus de 10 par semaine. Sur le podium de la barbarie, la République Islamique d'Iran est à la seconde place, après la Chine Communiste.

En Iran on peut être condamné à mort pour avoir participé à des manifestations, comme celles qui se déroulent depuis la mort en détention de Mahsa Amini, arrêtée pour port « inapproprié » du voile islamique. Quel courage que démontrent ces femmes qui osent défier le pouvoir autocratique qui les étouffe !

On peut aussi y être condamné à mort pour avoir osé critiquer la religion. Le 8 mai, Yousef Mehrad et Sadrollah Fazeli Zare ont été pendus pour ce motif. Ils avaient été arrêtés et emprisonnés en 2020 pour avoir créé un groupe Télégramme intitulé « Critique de la superstition et de la religion », sur lequel entre autre apparaissait une vidéo d'un Coran brûlé ainsi que des propos remettant en cause la religion.

Le 10 mai, deux jours après cette exécution, dans un immense bras d'honneur à l'Humanité, la République islamique d'Iran a été désignée par l'ONU pour présider pour 2023 le Forum social du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, qui – comble de l'ironie - est consacré cette année au thème « *de la contribution de la technologie et de l'innovation à la promotion des droits de l'homme* ». Tout cela avec le silence assourdissant, sinon l'aval, des « gouvernements » « démocratiques » du monde entier

Pourtant la lutte pour la liberté de pensée est indissociable de la lutte pour la justice sociale. Pierre-Joseph Proudhon distinguait trois formes d'aliénation : la Religion (aliénation de la raison) ; l'État (aliénation de la volonté) et la propriété (aliénation du corps). Les trois formes d'auto-aliénation sont liées et connectées les unes aux autres comme trois anneaux imbriqués, et la libération humaine n'est pas possible qu'en se libérant des trois.

L'exécution ignoble de ces deux héros de la libre pensée nous rappelle celle du Chevalier de la Barre, un jeune homme qui en 1766 avait lui aussi été accusé de profanation d'objets religieux et de propos blasphématoires. Après avoir été torturé, il fut amené à l'échafaud, la corde au cou, portant dans le dos une pancarte sur laquelle était écrit « impie, blasphémateur et sacrilège exécration ». L'indignation devant ce crime odieux alluma le feu de la Raison et des Lumières qui devait déboucher quelques années plus tard sur la Révolution française.

Espérons que la mémoire de ces deux héros, qui osèrent braver la dictature des Mollahs pour exprimer leur liberté de pensée, allumera les brasiers qui demain balayeront le régime théocratique iranien.

Pour honorer les combattantes et combattants de la Liberté, d'hier et d'aujourd'hui, nous vous donnons rendez-vous le Samedi 20 mai à 14h30 au Square Nadar, sur la butte Montmartre, haut lieu de la Commune de Paris, autre grande célébration de la Liberté et de l'Égalité.

Mort à la république de l'exécution

مرگ بر جمهوری اعدام

CNT-AIT (anarchosyndicalisme !)

contact@cnt-ait.info <http://cnt-ait.info>